



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/069

**OBJET : CONSEIL SYNDICAL DE L'ASA DES PALUS DE
L'ARUAN : CONFIRMATION DES ÉLUS REPRÉSENTANTS DE
LA COLLECTIVITÉ**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 28

Nombre de Conseillers présents et représentés : 35

Quorum : 23

Date de convocation : 6 avril 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 6 avril 2023

Secrétaire de séance : Laurent BARBAN

La séance est ouverte.

Le 12 avril de l'année deux mille vingt-trois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Séance en présentiel exclusivement

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	A		PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	E		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	A		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		POLSTER Monique	A	
MONGE Jean-Claude	E		SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	A		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN-DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	P	
SOUBELET Véronique	E	Mme BOURRIER	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	E	Mme PRÉVOTEAU			

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/069

**OBJET : CONSEIL SYNDICAL DE L'ASA DES PALUS DE
L'ARUAN : CONFIRMATION DES ÉLUS REPRÉSENTANTS DE
LA COLLECTIVITÉ**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3.4° relatif à la protection et à la mise en valeur de l'environnement,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts et les compétences de l'ASA des palus de l'ARUAN,

Vu le volet GEMAPI de la loi MAPTAM du 14 janvier 2014,

Vu la délibération 2022/112 du 23 juin 2022 relative à la désignation des représentants au sein du Conseil Syndical de l'ASA des Palus de l'Aruan,

EXPOSE

À la suite des élections locales de 2020, M. LEMIRE avait été désigné Conseiller communautaire, unique représentant de la commune d'Isle Saint Georges.

Suite au décès du maire d'Isle Saint Georges, la commune a organisé une élection partielle de son Conseil municipal ainsi que l'élection d'un nouveau maire.

S'agissant d'une commune dont la population est inférieure à 1 000 habitants, la nouvelle maire est de droit Conseiller communautaire lors de son élection le 12 mars 2023. Par conséquent, M. LEMIRE a perdu ce mandat d'élu Communautaire à cette date.

Par courrier en date du 12 mars 2023, Madame le maire d'Isle Saint Georges a informé la Communauté de Communes de son choix de démissionner de cette fonction et de désigner M. LEMIRE comme Conseiller communautaire de la commune d'Isle Saint Georges.

Il est proposé au Conseil Communautaire de confirmer M. LEMIRE dans l'ensemble de ses fonctions au sein de la Communauté de Communes et notamment dans son rôle de représentant de la collectivité au sein du Conseil Syndical de l'ASA des Palus de l'Aruan.


Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Confirme M. Jean-André LEMIRE comme délégué titulaire du Conseil Syndical de l'ASA des Palus de l'Aruan,
- Autorise le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 12 avril 2023



Laurent BARBAN
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu